

Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile - Commune de Dingé

<b>Tarifs au 1<sup>er</sup> mars 2020</b>		
Tarif « Payant sans aide »	16.23€	Uniquement service ménager (ménage, entretien du linge)
Tarif CNAV Semaine CARSAT	21€	-Bénéficiaires d'une aide pour le paiement de l'intervention (mutuelles, caisses de retraite) -Bénéficiaires refusant l'attribution d'une aide au paiement
Tarif CNAV Week-end et Jours fériés	24€	-Bénéficiaires nécessitant de l'aide à la personne non prise en charge par un organisme. (cf. Règlement de fonctionnement – article 2) -Bénéficiaires de l'APA en supplément du plan d'aide
Tarif bénéficiaire de l'Allocation Personnalisée à l'Autonomie	Semaine : 24.10€ WE et Jours fériés : 27.59€	Tarif définit par le Conseil Départemental dans le cadre du plan d'aide APA
Tarif bénéficiaire de la Prestation de Compensation du Handicap	24.63€	Tarif définit par le Conseil Départemental
Tarif bénéficiaire de l'aide sociale départementale	22.11€	Tarif définit par le Conseil Départemental

Le Service d'Aide A Domicile intervient en **mode « prestataire »**.

Le 1<sup>er</sup> tarif concerne uniquement les services ménagers, c'est-à-dire le ménage et l'entretien du linge ; les autres tarifs concernent l'aide à la personne.

Les tâches qui peuvent être demandées concernent une assistance dans les actes quotidiens de la vie, à l'exclusion des actes médicaux (Art.D.7231-1 du code du travail) :

- le ménage du logement
- l'entretien du linge, le repassage
- la préparation et l'aide à la prise des repas (prise en compte d'un éventuel régime alimentaire)
- les courses
- la toilette simple
- l'aide à la prise de médicaments déjà préparés par l'infirmière ou la famille
- l'aide à la personne dans ses transferts
- l'accompagnement de la personne à l'extérieur (promenades, sorties)
- la lecture, joue à des jeux de société avec la personne

Un devis personnalisé est remis gratuitement sur demande, ou pour une prestation dont le prix total est supérieur ou égal à 100 € TTC.